



web : <http://www.ari-web.ch>  
 email : [info@ari-web.ch](mailto:info@ari-web.ch)

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de l'ARI

du vendredi 15 mars 2013

Société Sylvain & Co, 1443 Essert-sous-Champvent

**Association Romande des Informaticiens**

Case postale 110  
1001 Lausanne

Sujet
<b>1 Constitution de l'AG</b>
1.1 L'AG débute à 17h05.
1.2 Le Président fait office de <b>secrétaire</b> . Gabriel Fauth est désigné comme <b>scrutateur</b>
1.3 A l'ouverture de l'AG , <b>12 personnes</b> sont présentes, en y incluant les 3 membres du comité (Georges Clerc, Valentin Bornand, Yves Fauth).
1.4 L'AG est constituée, et elle peut délibérer valablement.
1.5 Il est rappelé que les votes se font à la majorité simple des voix exprimées.
<b>2 PV de l'AG 2012</b>
2.1 Le PV de l'AG du 30 mars 2012 ét été publié sur notre site internet courant 2012. N'ayant pas fait l'objet de remarque, il est donc définitif, en application de l'art. 75 CC.
<b>3 Rapport de gestion du président</b>
3.1 Activités du vendredi 30 mars 2012 - "les techniques de la médiation" par M. André Grivel, Hôtel Mirabeau, Lausanne
3.2 Activités du vendredi 22 juin 2012 – Visite de la distillerie Morand à Martigny. Repas au restaurant le Belvédère.
3.3 Activités du vendredi 23 novembre 2012 – "Comment combattre la procrastination" par M. François Briguet, hôtel Alpes & Lac, Neuchâtel
3.4 Le comité s'est réuni à 4 reprises durant l'exercice 2012.
<b>4 Rapport financier</b>
4.1 Lecture du rapport financier par le caissier, M. Georges-André Clerc. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Perte évoquée de 1'200 CHF pour 2012.</li> <li>- Cotisations encaissées = 7'150 CHF.</li> <li>- En caisse = 4'300 CHF</li> <li>- Coût des séminaires = 8'000 CHF</li> <li>- 64 membres</li> </ul>
4.2 Lecture du rapport de l'organe de révision qui confirme les éléments évoqués ci-dessus.
<b>5 Décharge du comité.</b>
5.1 Approbation des rapports et décharge au comité par une large majorité évidente.
5.2 Le comité remercie l'assemblée pour la confiance ainsi donnée.

<b>6 Élections</b>
6.1 Démission de notre comptable, M. Georges-André Clerc, après avoir réalisé un mandat de 3 ans.
6.2 Election, sous applaudissement, de M. Gérald Mermod pour remplacer le comptable sortant.
6.3 Les 2 autres membres du comité sont reconduits tacitement dans leur mandat : <ul style="list-style-type: none"><li>- M. Valentin Bornand, responsable de notre site internet</li><li>- M. Yves Fauth, président</li></ul>
6.4 M. Pierre-Yves RoCHAT devient 1 <sup>er</sup> réviseur.
6.5 M. Jean-Jacques Dayer devient 2 <sup>ème</sup> réviseur.
6.6 M. Leopoldo Ghielmetti devient réviseur suppléant
<b>7 Conclusion</b>
7.1 Aucun point significatif n'est soulevé par les participants.
7.2 L'assemblée générale est close à 18h05